

## **Questions/Réponses de Global Witness sur ENRC en République démocratique du Congo**

ENRC est l'un des plus gros groupes miniers au monde, avec un chiffre d'affaires de 7,7 milliards de dollars rien que sur l'exercice dernier. La société est cotée à l'indice FTSE 100 de la bourse de Londres et détient des opérations minières en Amérique du Sud, en Asie et en Afrique.

Global Witness a enquêté sur les acquisitions qu'ENRC a effectuées en République démocratique du Congo. De 2009 à 2012, la société a acquis dans le pays des actifs miniers (cuivre et cobalt) d'une valeur de plusieurs milliards de dollars, transactions qui impliquaient l'homme d'affaires Dan Gertler, ami personnel du Président congolais Joseph Kabila.

### **Quels actifs ENRC a-t-elle acquis au Congo ?**

ENRC a acquis un certain nombre de projets miniers au Congo. En septembre 2009, la société a déboursé 584 millions de livres sterling pour acquérir la CAMEC, une société minière qui contrôlait plusieurs projets d'exploitation du cuivre et du cobalt au Congo, et détenait notamment une participation de 50 % dans la mine de cuivre et de cobalt SMKK. En juin 2010, ENRC avait acheté les 50 % restants pour un montant total de 75 millions de dollars.

En août 2010, ENRC a annoncé qu'elle avait acquis des parts dans Kolwezi, un projet de grande ampleur de traitement des rejets miniers, que le gouvernement congolais avait confisqué à une compagnie rivale, First Quantum. ENRC a versé 175 millions de dollars pour acquérir Kolwezi et quelques autres actifs. ENRC déclare également contrôler les mines de cuivre Frontier et Lonshi, qui ont elles aussi été confisquées à First Quantum en 2010, mais elle n'a pas encore révélé combien il lui en avait coûté.

En juillet 2011, ENRC a acquis un autre permis minier à une société offshore, Dezita Investments Limited, pour un total de 195 millions de dollars.

### **Quelles sont les relations qu'entretiennent ENRC et Dan Gertler au Congo ?**

Depuis début 2010, un scandale fait rage au Congo autour de ventes secrètes de participations dans plusieurs des mines de cuivre et de cobalt les plus importantes du pays.

D'après les données recueillies par Global Witness – données contestées par M. Gertler et les autorités congolaises –, ces actifs ont tous été vendus secrètement par des compagnies minières d'État congolaises, généralement à un coût très inférieur aux estimations commerciales de leur valeur. Dans certains cas, le prix de vente se situait autour des 5 % de leurs valorisations.

Les acquéreurs directs de ces actifs miniers étaient des sociétés offshore, qui dans certains cas se sont empressées de revendre les mines, réalisant ainsi des bénéfices considérables. La liste exhaustive des bénéficiaires de ces sociétés offshore – immatriculées dans les îles Vierges britanniques et ailleurs – est tenue secrète. Global Witness s'inquiète du fait que les bénéficiaires puissent inclure pourraient inclure des fonctionnaires congolais corrompus qui auraient pu jouer un rôle en permettant que les mines soient cédées à de si bas prix.

Des informations sont apparues selon lesquelles plusieurs des sociétés offshore concernées sont liées à M. Gertler.

En ce qui concerne ENRC, la société a acheté ses participations dans les mines congolaises à certaines de ces sociétés offshore. L'achat par ENRC de ses parts dans le projet Kolwezi a été structuré au moyen d'une transaction conclue entre elle-même et au moins sept compagnies immatriculées dans les îles Vierges britanniques, toutes liées à Dan Gertler. Lorsqu'ENRC a acquis les 50 % de parts de SMKK restantes, elle les a achetées à une autre compagnie immatriculée dans les îles Vierges britanniques liée à M. Gertler. Même l'acquisition de la CAMEC par ENRC a impliqué plusieurs conventions d'achat passées avec plusieurs sociétés offshore liées à Dan Gertler qui détenaient une participation dans la CAMEC. Global Witness est extrêmement préoccupée par ces sociétés offshore et s'interroge sur la possibilité que des fonctionnaires congolais corrompus aient fait partie de leurs bénéficiaires. Un porte-parole de M. Gertler a déclaré que les seuls bénéficiaires des entreprises du Groupe Fleurette, la société holding de M. Gertler, sont des membres de sa famille. Dans une déclaration envoyée à Global Witness, ENRC a déclaré appliquer « une politique de tolérance zéro envers les pots-de-vin et la corruption, qui s'étend à l'ensemble de nos transactions commerciales, sur la totalité de nos opérations ». La société a affirmé qu'elle prendrait des mesures appropriées pour résoudre les préoccupations liées à la corruption.

### **Pourquoi M. Gertler semble-t-il parvenir à se procurer des actifs miniers à un prix aussi bas ?**

Bonne question. Ni Global Witness ni, surtout, la population congolaise n'ont connaissance des rouages internes du processus décisionnel congolais. Pour cette raison, et du fait de la nature secrète des transactions, il est impossible de répondre à cette question avec certitude, c'est pourquoi il est si important que toutes les transactions minières et pétrolières de ce type soient conclues dans la plus parfaite transparence. En l'absence d'une transparence totale, l'implication de fonctionnaires congolais corrompus ne saurait être exclue.

### **Que se passe-t-il ensuite ?**

Deux choses peuvent se produire :

1. Certaines des compagnies associées à M. Gertler ont vendu leurs actions minières à un prix considérablement plus élevé – ce que nie M. Gertler.
2. Les compagnies de M. Gertler conservent leurs actions, dans l'intention d'en dégager des bénéfices sur le long terme. Dans bien des cas, les frais encourus par les compagnies associées à Gertler sont pris en charge par leurs partenaires internationaux, ce qui signifie qu'elles ne prennent pas de risques avec leur propre argent pour développer les mines.

### **Qu'est-ce que cela signifie pour le Congo ?**

Le Congo, pays désespérément pauvre et ravagé par la guerre, passe ainsi à côté de milliards de dollars de recettes. L'État congolais ne dégage pas grand-chose des meilleures mines qu'il cède. Les bénéfices atterrissent dans les poches de personnes dont l'identité est inconnue et de leurs partenaires internationaux. Il est également intéressant de s'interroger sur ce que les autorités congolaises pourraient faire de l'argent dégagé des ventes de mines. Ainsi, en 2011, le gouvernement congolais s'est servi d'une partie des recettes minières pour couvrir des coûts liés aux élections de 2011, lesquelles ont reconduit le Président sortant Joseph Kabila à la tête du pays. Les scrutins ont été condamnés par des diplomates et des observateurs électoraux internationaux

estimant qu'ils avaient été entachés d'erreurs et ont été marqués par des meurtres commis par les forces de la sécurité gouvernementales.

### **Maintenant que beaucoup de mines ont été vendues, n'est-il pas trop tard pour agir ?**

Si l'on considère les vastes sommes d'argent en jeu, les minéraux qu'il reste encore à exploiter au Congo et le fait que la population congolaise ne sait toujours pas ce qui est advenu de cet argent, on voit bien que le problème est trop important pour qu'on l'ignore. Les ventes secrètes des ressources naturelles constituant la richesse du pays à des sociétés offshore au Congo sont malheureusement aujourd'hui une pratique bien ancrée qui remonte à bien avant 2010. Et il n'y a pas que les mines congolaises. En effet, le Congo prévoit une forte croissance de sa production pétrolière, et au moins deux blocs pétroliers ont été vendus dans des circonstances très similaires.

### **Quelles sont les principales préoccupations de Global Witness ?**

Global Witness est d'avis que les récentes transactions minières liées à des compagnies offshore présentent un certain nombre de caractéristiques inquiétantes susceptibles d'indiquer une éventuelle corruption :

1. Les actifs miniers ont été vendus à des prix extrêmement bas
2. Les ventes se sont faites dans le secret
3. Il n'y a pas eu d'appel d'offres
4. L'identité des actionnaires véritables des compagnies qui ont obtenu les actifs est tenue secrète

Global Witness a du mal à comprendre comment les compagnies de M. Gertler ont pu obtenir tant d'actifs dans le secret, et pourquoi leur prix a été systématiquement très inférieur aux estimations commerciales.

Nous sommes préoccupés par le fait que des agents du gouvernement congolais corrompus ou leurs intermédiaires pourraient faire partie des propriétaires secrets des nombreuses compagnies offshore impliquées.

Nous sommes inquiets de ce que M. Gertler pourrait bénéficier abusivement de ses liens d'amitié avec le Président Kabila – chose que les représentants de M. Gertler nient catégoriquement.

Ces préoccupations nous amènent à soulever des questions légitimes sur l'identité réelle des personnes qui profitent des transactions. Les citoyens congolais ont le droit de savoir.

### **Que faut-il faire ?**

Global Witness demande instamment à M. Gertler et à ses partenaires commerciaux de dresser une liste de tous les « bénéficiaires » de ces transactions – autrement dit de tous les propriétaires réels des sociétés offshore impliquées et de tous ceux qui ont reçu un paiement à l'issue de ces transactions.

Les compagnies internationales partenaires de M. Gertler devraient entièrement et publiquement divulguer toutes les informations dont elles disposent sur les sociétés offshore de celui-ci et, s'il est

estimé que ses sociétés posent un risque de corruption sérieux, elles devraient mettre un terme à leur collaboration.

Les compagnies internationales devraient être prudentes **avant de s'engager en tant** qu'acheteur final de participations dans des mines vendues dans des circonstances aussi douteuses, ou même de s'associer à des sociétés offshore impliquées dans ce type de transactions. S'il s'avère qu'elles financent ces sociétés offshore de quelque manière que ce soit, elles risquent en effet de permettre à un cercle de corruption de se perpétuer – **éventuellement en conférant les fonds grâce auxquels des agents de l'Etat corrompus se financent.**

### **Que doivent faire les actionnaires d'ENRC ?**

Le cours de l'action ENRC a déjà été très affecté par le scandale associé à la vente de Kolwezi. Les actionnaires devraient également réfléchir à ce qui adviendrait de leur société en cas de changement de gouvernement au Congo, qui pourrait voir d'un mauvais œil toute transaction dont il s'avérerait qu'elle était corrompue.

Les actionnaires d'ENRC devraient exiger de leur société qu'elle rende compte de ses actes à cet égard et insister pour qu'elle publie l'intégralité des résultats de son audit anti-corruption externe, y compris les réponses exhaustives aux questions que lui a posées Global Witness, lesquelles peuvent être consultées à l'adresse [www.globalwitness.org/secretsales/fr](http://www.globalwitness.org/secretsales/fr).

Les actionnaires devraient insister pour que la société cesse de traiter avec des entités offshore dont les bénéficiaires ne sont pas reconnus publiquement et qui font courir d'importants risques de corruption.

Si la société ne fait rien pour dissiper les doutes qui pèsent sur ses transactions au Congo, les actionnaires courent le risque de voir leur investissement compromis.

### **Les donateurs du Congo peuvent-ils agir ?**

Un programme d'aide de 550 millions de dollars accordé au Congo par le FMI est actuellement gelé mais l'institution **examine la possibilité** de le reprendre prochainement. La Banque mondiale envisage de fournir des centaines de millions de dollars supplémentaires au pays sous forme d'aide à la gouvernance.

À lui seul, le Royaume-Uni prévoit d'apporter au Congo 900 millions de livres sterling entre 2011 et 2015 sous forme d'aide bilatérale ; ce chiffre ne comprend pas les vastes sommes que le Royaume-Uni accorde également par l'intermédiaire d'institutions comme la Banque mondiale, le FMI et l'ONU. Les principaux donateurs bilatéraux, ainsi que le FMI et la Banque mondiale, devraient exercer une pression accrue sur le Congo pour s'assurer qu'il s'attelle à cette problématique de manière appropriée. S'il est vrai que l'aide humanitaire doit se poursuivre, Global Witness s'interroge sur le bien-fondé **de continuer à fournir de si importantes sommes d'argent pour l'aide à la gouvernance** alors même que la gouvernance des ressources congolaises fait l'objet de telles contestations.

Les donateurs devraient réduire leur aide à la gouvernance jusqu'à ce qu'ils sachent avec certitude que le gouvernement congolais remplit ses devoirs élémentaires en matière de transparence et de lutte contre la corruption.